Opération "Stop-Pub"

Cc du Haut-poitou

Auteur :

10 Avenue de l'Europe
86170 Neuville-de-poitou
Voir le site internet
Sandrine Vignaud
s.vignaud@cc-hautpoitou.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Chaque foyer reçoit, en moyenne, 40 kg/an de publicités et de journaux gratuits soit près de **227 tonnes/an** pour notre territoire.

Très souvent, une grande partie, voire la totalité de ces publicités va directement de la boite aux lettres au conteneur de recyclage (dans le meilleur des cas !) ou bien à la poubelle.

L'action consiste à proposer aux particuliers d'apposer sur leur boîte aux lettres un autocollant refusant les publicités. Il s'agit ici d'un acte volontaire, les particuliers doivent eux-mêmes aller chercher l'autocollant en mairie ou au sein de la Communauté de communes.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est de diminuer les quantités de publicités rejoignant actuellement la collecte sélective en arrivant à un taux d'équipement des boîtes aux lettres de 15% à 20% d'ici 2015.

Résultats quantitatifs

D'après les données fournies par la Poste en 2010, 8.6 % des foyers du Vouglaisien avaient apposé un autocollant stop-pub. Fin 2012, ce pourcentage a atteint 12.5 %. En 2012, on estime que 29 tonnes de déchets papiers ont ainsi pu être évitées, soit une économie pour le transport et le tri de 1 500 €.

Résultats qualitatifs

Les structures et les collectivités acceptent et sont en demande pour cette action.

Les riverains continuent de recevoir les bulletins des communes et des associations.

MISE EN OEUVRE

Planning

2011 : - Mise en place de foyers témoins pour évaluer le poids de publicité par an et par foyer;

- Création par le service communication de l'autocollant spécifique pour le Vouglaisien;

- Prise de contact avec la Poste pour avoir le nombre d'autocollants apposés avant le début de notre action;

- Achat de 3 500 autocollants Stop-pub;

- Distribution de 200 autocollants par mairie;

- Lancement de l'opération dans notre journal inter-communal et dans les bulletins municipaux.

2012 / 2013 : communication toute l'année dans les différents bulletins et suivi des données de la Poste.

Moyens humains

1 chargée de mission prévention ;

les agents des communes ;

les foyers témoins.

Moyens financiers

Achat de 3 500 autocollants stop-pub : environ 1 200 euros TTC.

Subventions du Pays des Six Vallées et du département de la Vienne.

Moyens techniques

Différents supports de communication imprimés.

Partenaires mobilisés

Les 13 mairies du territoire ont été mobilisées pour distribuer les autocollants aux riverains.

La distribution se fait sur demande et non de manière systématique.

Elles ont aussi été mobilisées pour faire de la communication au sein de leurs bulletins municipaux.

Le Conseil Général de la Vienne et le Pays des Six Vallées nous ont aidé financièrement.

La Poste nous fournie tous les 6 mois le nombre d'autocollants apposés sur les boîtes aux lettres par commune.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Toutes les collectivités ou syndicats peuvent reproduire ce genre d'action.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

Engager une bonne communication sur le dispositif.
Distribution de l’autocollant sur demande avec un suivi et non systématique.

Pour les collectivités en apport volontaire, vérifier que les distributeurs ne jettent pas la publicité non distribuée dans les colonnes à papier ou dans les bacs à ordures ménagères.

Mots clés

STOP PUB | PAPIER

Dernière actualisation

Contact ADEME

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle Aquitaine